

CDVM

مجلس القيم المنقولة

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT  
DE SEUIL DE PARTICIPATION  
FS/EM/05/2007**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Régime Collectif d'Allocation des Retraites (RCAR), représenté par son mandataire CDG Capital, a déclaré le 26 janvier 2007, avoir acquis sur le marché central, le 12 janvier 2006, 8.428 actions Sonasid, au cours unitaire de 2.358 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le RCAR détient 390.606 actions Sonasid, soit 10,01% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils mentionnés, le RCAR n'exclut ni de poursuivre les achats ni de céder les actions détenues. Les décisions seront prises en fonction de l'évolution du marché.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières